

Sélection d'article sur la politique suisse

processus

**Marchés financier. Répartir clairement les responsabilités entre
pilotage politique et surveillance (Mo. 17.3317)**

Imprimer

Éditeur

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Contributions de

Zumofen, Guillaume

Citations préféré

Zumofen, Guillaume 2025. *Sélection d'article sur la politique suisse: Marchés financier. Répartir clairement les responsabilités entre pilotage politique et surveillance (Mo. 17.3317), 2017 - 2020*. Bern: Année Politique Suisse, Institut de science politique, Université de Berne. www.anneepolitique.swiss, téléchargé le 09.07.2025.

Sommaire

Chronique générale	1
Economie	1
Crédit et monnaie	1
Marché financier	1

Abréviations

EFD	Eidgenössisches Finanzdepartement
WAK-SR	Kommission für Wirtschaft und Abgaben des Ständerates
FINMA	Eidgenössische Finanzmarktaufsicht
FINMAG	Bundesgesetz über die Eidgenössische Finanzmarktaufsicht

DFF	Département fédéral des finances
CER-CE	Commission de l'économie et des redevances du Conseil des Etats
FINMA	Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers
LFINMA	Loi sur l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers

Chronique générale

Economie

Crédit et monnaie

Marché financier

MOTION
DATE: 13.12.2017
GUILLAUME ZUMOFEN

Martin Landolt (pbd, GL) a déposé une motion afin de clarifier la **répartition des tâches en matière de marchés financiers**. L'objectif est d'optimiser la répartition des compétences entre le Conseil fédéral, donc le Département fédéral des finances (DFF), et l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA). Plus précisément, la motion demande une meilleure dissociation entre les responsabilités de pilotage politique, de définition de stratégie et de surveillance opérationnelle afin de renforcer l'efficacité sans interférer dans l'indépendance de la FINMA. Si le Conseil fédéral s'est montré favorable, la députée Susanne Leutenegger Oberholzer (ps, BL) s'est opposée à la motion. En effet, elle estime que la répartition des rôles est déjà clairement définie. Lors du vote, la motion a été adoptée par 127 voix contre 52 et 4 abstentions. Le camp rose-vert s'est opposé à la motion mais n'a pas pesé suffisamment lourd face aux voix du camp bourgeois et du centre.¹

MOTION
DATE: 13.12.2018
GUILLAUME ZUMOFEN

Le débat sur l'activité de l'autorité de surveillance des marchés financiers (FINMA), et plus particulièrement sur la répartition des tâches entre la surveillance et la régulation a été récemment alimenté par plusieurs objets comme les motions 17.3976 et 18.3612. Martin Landolt (pbd, GL) a également déposé une motion pour **répartir clairement les responsabilités entre pilotage politique et surveillance**, entre la FINMA et le Département fédéral des finances (DFF).

A l'identique du Conseil fédéral, qui proposait d'adopter la motion, et du Conseil national, la commission de l'économie et des redevances du Conseil des Etats (CER-CE) a proposé à sa chambre d'adopter la motion par 10 voix contre 3. La majorité de la CER-CE estime prépondérant d'affiner la répartition des tâches rapidement, car elle est d'avis que la FINMA régule trop en détail et empiète sur des compétences qui ne lui sont pas attribuées. A l'opposé, une minorité craint qu'une telle motion entaille irréversiblement l'indépendance de la FINMA. Au final, la chambre des cantons a adopté la motion après retrait de la proposition de la minorité Levrat (ps, FR).²

MOTION
DATE: 17.09.2020
GUILLAUME ZUMOFEN

En ligne avec la recommandation du Conseil fédéral, le Parlement a **classé** la motion qui visait une **répartition claire des responsabilités entre pilotage politique et surveillance de la Finma**. La recommandation de classement fait suite à l'adoption de la loi sur la surveillance des marchés financiers (LFINMA) qui rend la motion obsolète, selon le Conseil fédéral.³

1) BO CN, 2017, pp.2118 s.

2) BO CE, 2018, pp.1068; BO CN, 2018, pp.2118; Rapport CER-CE du 2.11.18

3) FF, 2020, p.3263 s.